

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27/05/20

Exceptionnellement, l'assemblée générale prévue le 27 mai ne s'est pas tenue en présentiel en raison des mesures de confinement liées à la lutte contre le Covid 19.

Selon les modalités de l'ordonnance n°2020-321 donnant cette possibilité, cette assemblée générale a été réalisée à « distance ».

Les adhérents ont en amont reçu une présentation adaptée à ce format et la possibilité de poser des questions en ligne, le secrétaire de l'association, Xavier Trolliet, garantissant la traçabilité des questions et réponses. Une seule question a été posée portant sur une coquille dans la présentation (Cf en annexe).

Les votants se sont exprimés en ligne, les résultats des votes sont également annexés.

Il a enfin été proposé d'organiser une visioconférence. Un seul adhérent ayant exprimé ce souhait, un contact téléphonique a été pris avec cet adhérent.

Sont présents :

Collège Associations	A	ARPIL	richard.deboom@orange.fr
	A	ENERPOL 84	francoisdor84250@gmail.com
	A	ETANG NOUVEAU / MF13	marionrene13@gmail.com
	A	LA NESQUE PROPRE	jpsaussac@gmail.com
	A	CHUT	pierre.gallouin@gmail.com
	A	AIEJE	contact@aieje.fr
	A	CINEA 84	cinea84@gmail.com; a.aubaud@gmail.com
	A	CEMAC	cemac13220@gmail.com
	A	FNE PACA	atichian.gregoire@orange.fr
	A	LA NESQUE PROPRE	paalexis@hotmail.fr
	A	COMITE SANTE LITTORAL SUD	contact@comite-sante-littoral-sud.org
	A	FARE SUD	marc.guerin13@free.fr
	A	ADPLGF	adplgf@orange.fr
	Collège collectivités	C	FOS SUR MER
Collège Etat	E	PORT DE MARSEILLE	g.planque@marseille-port.fr
Collège industriels	I	SARP INDUSTRIES	tzarka@sarpindustries.fr
	BE	ADR CONSEILS SECURITE	info@adr-conseils-securite.com
	BE	KALIES	fmaury@kalies.com
	I	GEOSEL/GEOGAZ	flore.ostapoff@geostock.fr
	I	HARIBO	odile.verneaud@haribo.com
	I	SARP INDUSTRIES	bcubadda@sarpindustries.fr
	I	INERIS	fabrice.quiot@ineris.fr
	I	LYONDELBASELL	eric.mesle@lyb.com
	I	FRANCE CHIMIE MEDITERRANEE	annabelle.raffin@chimie-med.fr
	I	ARCELORMITTAL	BERNARD.BRUN@ARCELORMITTAL.COM
Collèges salariés	I	ENVIRONNEMENT INDUSTRIE	marc.bayard@environnement-industrie.com
	S	FO - UDFO	jackyarmani@orange.fr

L'Assemblée Générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral du Secrétaire
- Rapport financier du Trésorier

Les modalités de vote définies dans le règlement intérieur sont rappelées en annexe.

Résolutions

Le secrétaire met aux voix les résolutions suivantes :

1^{re} résolution : « L'assemblée générale adopte le rapport moral de l'association ».

Votants : 5 collèges, selon les modalités définies dans le règlement intérieur.

Avis favorables : 5 collèges

Avis défavorables : Aucun collègue

Abstention : Aucun collègue

La résolution est donc **adoptée à l'unanimité**.

2^e résolution : « L'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/19 ».

Votants : 5 collèges, selon les modalités définies dans le règlement intérieur.

Avis favorables : 5 collèges

Avis défavorables : Aucun collègue

Abstention : Aucun collègue

La résolution est donc **adoptée à l'unanimité**.

3^e résolution : « L'assemblée générale décide l'affectation du résultat (+ 18 768 €) de l'exercice clos le 31/12/19 de la manière suivante : **en report à-nouveau sur l'année 2020.** »

Votants : 5 collèges, selon les modalités définies dans le règlement intérieur.

Avis favorables : 5 collèges

Avis défavorables : Aucun collègue

Abstention : Aucun collègue

La résolution est donc **adoptée à l'unanimité**.

4^e résolution : « L'assemblée générale donne quitus et décharge le Conseil d'administration pour sa gestion de l'exercice clos le 31/12/19 ».

Votants : 5 collèges, selon les modalités définies dans le règlement intérieur.

Avis favorables : 5 collèges

Avis défavorables : Aucun collègue

Abstention : Aucun collègue

La résolution est donc **adoptée à l'unanimité**.

5^e résolution : « L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel de **285 150 €** présenté pour l'exercice 2020 »

Votants : 5 collèges, selon les modalités définies dans le règlement intérieur.

Avis favorables : 5 collèges

Avis défavorables : Aucun collègue

Abstention : Aucun collègue

La résolution est donc **adoptée à l'unanimité**.

6^e résolution : « L'assemblée générale approuve le changement de siège social de l'association, la nouvelle adresse étant : 27 rue Baudillon 13110 Port-de-Bouc »

Votants : 5 collèges, selon les modalités définies dans le règlement intérieur.

Avis favorables : 5 collèges

Avis défavorables : Aucun collègue

Abstention : Aucun collègue

La résolution est donc **adoptée à l'unanimité**.

Le secrétaire
Xavier Trolliet



Le trésorier
Marc Bayard

